



Rue Georges Carpentier 18150 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

La Guerche sur L'Aubois, le 13 août 20
A l'attention de tous les licenciés & parents

👉 CONVOCATION 👈

Vous êtes convié à l'assemblée générale ordinaire du VAHB, qui se déroulera le

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020 à partir de 19h30
Au gymnase de Sancoins

Compte tenu des contraintes réglementaires en matière de tenue d'assemblée générale, il est demandé à chaque licencié(e), dans la mesure du possible, d'être présent, afin d'atteindre le quorum requis pour pouvoir valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- ✎ Accueil des licenciés
- ✎ Adoption du procès verbal de l' AG 2019
- ✎ Mot du président du VAHB
- ✎ Rapport moral
- ✎ Bilan financier année 2019
- ✎ Vote du budget 2020 et tarifs des licences (Saison 2020-2021)
- ✎ Rapport d'activité des commissions (sportive, vie de club, arbitrage, partenariat, technique)
- ✎ Verre de l'amitié

S'agissant d'une année électorale, des postes sont à pourvoir au sein du conseil d'administration du VAHB.

Au vu du contexte sanitaire actuel, nous vous remercions de bien vouloir respecter les gestes barrières et de vous présenter muni de votre masque.

Comptant sur votre compréhension.

Vincent SABY Président

Compte tenu des contraintes réglementaires en matière de tenue d'assemblée générale pour pouvoir valablement délibérer, il est demandé à chaque licencié(e), dans la mesure du possible, d'être présent, afin d'atteindre le quorum requis, à savoir **33% des licenciés de + de 16 ans présents ou représentés**.

Si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par un mandataire qui doit être licencié.

À cet effet, vous trouverez ci-joint un formulaire de pouvoir que vous voudrez bien, après l'avoir complété et signé, remettre à votre mandataire ou retourner au siège du VAHB au plus tard le 10 septembre.

POUVOIR DE VOTE

Je, soussigné(e), donne pouvoir à pour me représenter et voter à l'assemblée générale ordinaire du VAHB.

Fait à le

Signature du mandant, précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Signature du mandataire, précédée de la mention « Bon pour acceptation »